**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

**MINISTERE DE L’HYDRAULIQUE ET DE L’ASSAINISSEMENT**

**DIRECTION DE L’HYDRAULIQUE**

**AAO/03/MHA/DH/2023**

1. Le Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement (MHA) a obtenu dans le cadre de l’exécution de son budget des fonds, afin de financer le programme de création et équipement des points d'eau, et a l’intention d’utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché réalisation de 50 forages d’exploitation. Les travaux seront exécutés à l’intérieur du Pays dans un délai ne dépassant pas :

-**Pour les Lot n°1 et Lot n°3 sept (7) mois pour chacun des lots ;**

-**Pour les Lot n°2 et Lot n°4 huit (8) mois pour chacun des lots.**

1. Le Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux relatifs à “la Réalisation de travaux de 50 forages d’exploitation“. L’appel d’offres est reparti en quatre (04) lots distincts :

* **Lot n°1 : la Réalisation de 10 forages d’exploitation dans les wilayas de l’Adrar, du Tagantet de l’Inchiri ;**
* **Lot n°2 : la Réalisation de 14 forages d’exploitation dans les wilayas du Hodh El Chargui et du Hodh El Gharbi ;**
* **Lot n°3 : la Réalisation de 10 forages d’exploitation dans les wilayas du Brakna, et du Trarza ;**
* **Lot n°4 : la Réalisation de 16 forages d’exploitation dans les wilayas de l’Assaba, du Gorgol et du Guidimagha.**

Un soumissionnaire peut proposer pour un seul lot, plusieurs lots ou tous les lots. Cependant, il ne peut être attributaire qu’à deux lots. L’attribution des deux lots à un même soumissionnaire est conditionnée par la capacité de ce soumissionnaire à remplir les critères de qualification définis dans le DAO (moyens humains, matériels nécessaires, assises financières) pour chaque lot.

1. Le présent appel d’offres est un Appel d’offres national ouvert
2. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès la Direction de l’Hydraulique Téléphone : (222) 45257140 et prendre connaissance des documents d’Appel D’offres du lundi au jeudi de 09H00 à 16H00 et le vendredi de 09H à 12H.
4. Les exigences en matière de qualification sont les suivantes :

* Une capacité de financement d’un montant de :
* **Lot n°1 (l’Adrar, Tagantet l’Inchiri) :2 800 000MRU** ;
* **Lot n°2 (Hodh El Chargui et Hodh El Gharbi) : 3 920 000MRU** ;
* **Lot n°3 (Brakna et Trarza) : 2 800 000** **MRU**;
* **Lot n°4 (l’Assaba, Gorgol et Guidimagha): 4480 000 MRU**.
* Avoir réalisé un chiffre d’affaires moyen annuel durant les trois dernières années de :
* **Lot n°01 (l’Adrar, Tagant et l’Inchiri) : 5 600 000 MRU**;
* **Lot n°2 (Hodh El Chargui et Hodh El Gharbi):7 840 000 MRU**;
* **Lot n°3 (Brakna et Trarza) :5 600 000MRU** ;
* **Lot n°4 (Assaba, Gorgol et Guidimagha):8 96 000 MRU**.
* Avoir réalisé au moins deux (02) marchés similaires, de même nature.

1. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d’Appel d’offres complet à l’adresse mentionnée ci-dessus : **‘’la Direction de l’Hydraulique, Ministère de l’hydraulique et de l’assainissement, Étage : 3 ; Ville : Nouakchott /Mauritanie’’** contre un paiement non remboursable au Trésor Public exclusivement, de deux mille (2000) Ouguiyas (MRU). Le document d’Appel d’offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d’acheminement qu’ils auraient choisis.
2. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l’adresse : **la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement : Adresse : I Lot C, lot N°445 Tevragh Zeina Nouakchott Mauritanie Tel : (+222) 45 25 38 52 Email:** [**cpmpmha@gmail.com**](mailto:cpmpmha@gmail.com)au **plus tard le 01/03/2023 à 12 H**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l’ouverture des plis et, à l’adresse : la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement : Adresse : I Lot C, lot N°445 Tevragh Zeina Nouakchott Mauritanie à **01/03/2023 à 12 H 30.**
3. Les entreprises qui sont dans la situation ci-dessous décrite ne peuvent pas être attributaires d'un marché :
   * Les entreprises qui ont des projets resiliés avec le MHA durant les deux dernières années.
   * Les entreprises qui ont des projets avec le MHA accusant un retard de plus de 50% des délais contractuels le jour de l'ouverture des offres.
   * Les entreprises qui ont des marchés en cours de signature ou d'exécution avec le MHA dépassant le nombre de deux marchés le jour de lancement du présent avis.
4. Les offres doivent être accompagnées d’une Garantie de l’offre d’un montant de :

* **Lot n°1 (Adrar, Tagant et l’Inchiri) :140 000 MRU** valable **120 jours**, à compter de la date de dépôt de soumissions ;
* **Lot n°2 (Hodh El Chargui et Hodh El Gharbi) :196 000 MRU** valable **120 jours**, à compter de la date de dépôt de soumissions ;
* **Lot n°3 (Brakna et Trarza) :** **140 000 MRU** valable **120 jours**, à compter de la date de dépôt de soumissions ;
* **Lot n°4 (l’Assaba, Gorgol et Guidimagha) : 224 000 MRU** valable **120 jours**, à compter de la date de dépôt de soumissions.

1. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres. La Garantie de Soumission devra demeurer valide pour une période excédant de trente (30) jours la durée initiale de validité de l’Offre.

**Le Secrétaire Général**

**Ahmed Sid ’Ahmed Die**